



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2021-065

PUBLIÉ LE 11 MARS 2021

Sommaire

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2021-03-08-002 - 2021-DG-DS28-0001- RAA portant délégation de signature au DD28 (6 pages) Page 3

R24-2021-03-08-003 - 2021-DG-DS37-0001-RAA portant délégation de signature au DD37 (6 pages) Page 10

R24-2021-03-08-004 - 2021-DG-DS45-0001-RAA portant délégation de signature au DD45 (6 pages) Page 17

ARS du Centre-Val de Loire - Offre médico-sociale

R24-2020-11-18-007 - ARRETE Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmières à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Indre pour la période 2017-2023 (3 pages) Page 24

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2021-03-08-002

2021-DG-DS28-0001- RAA portant délégation de
signature au DD28

DECISION

portant délégation de signature au directeur départemental
de l'agence régionale de santé de l'Eure-et-Loir

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

VU la décision N° 2020-DG-DS28-0002 en date du 29 juillet 2020 portant délégation de signature au délégué départemental l'agence régionale de santé de l'Eure-et-Loir ;

VU la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

VU l'arrêté du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 15 décembre 2020 portant changement d'affectation de Madame Anne TOURNIER-BENEY à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à la direction départementale de l'Eure-et-Loir à compter du 1^{er} février 2021.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Denis GELEZ, en tant que directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le territoire d'Eure-et-Loir à l'effet de signer les actes et décisions relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1^{er} sera exercée par Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, Adjointe, Responsable du département Santé Environnementale et Déterminants de santé.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ et de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Gérald NAULET, Adjoint, Responsable du département Parcours : Prévention, Sanitaire, Médico-Social.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT et de Monsieur Gérald NAULET, la délégation de signature sera exercée par Madame Bérengère PÉRON, Référente territoriale ambulatoire.

ARTICLE 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, de Monsieur Gérald NAULET, de Madame Bérengère PERON, la délégation de signature sera exercée par Madame Martine BOCZKOWSKI, Référente territoriale offre de soins.

ARTICLE 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, de Monsieur Gérald NAULET, de Madame Bérengère PERON, de Madame Martine BOCZKOWSKI, la délégation de signature sera exercée par Madame Xi-Mey BANH, Référente espace clos et environnement extérieur.

ARTICLE 7 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, de Monsieur Gérald NAULET, de Madame Bérengère PERON, de Madame Martine BOCZKOWSKI, de Madame Xi-Mey BANH, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Sophien KHELIFI, Référent territorial Personnes Handicapées.

ARTICLE 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GELEZ, de Madame Chrystel MEAR-BRENAUT, de Monsieur Gérald NAULET, de Madame Bérengère PERON, de Madame Martine BOCZKOWSKI, de Madame Xi-Mey BANH, de Monsieur Sophien KHELIFI, la délégation de signature sera exercée par Madame Anne TOURNIER-BENEY, Référente eaux potables et de loisirs.

ARTICLE 9 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département d'Eure-et-Loir.

Fait à Orléans, le 8 mars 2021
Le directeur général de l'Agence régionale
de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Laurent HABERT

Décision n° 2021-DG-DS28-0001 enregistrée le 11 mars 2021

Annexe 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Courriers relatifs au secrétariat du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Information sans délai du préfet de tout évènement sanitaire présentant un risque pour la santé Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements publics de santé	Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local

	<p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p>
Allocation de ressources	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Courriers d'accompagnement de ces arrêtés aux établissements, documents explicatifs des mesures prises.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>
Offre médico-sociale	
Autorisations	<p>Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable</p> <p>Courrier d'autorisation de mise en fonctionnement des établissements social et médico-social (ESMS) suite à avis favorable de la visite de conformité</p>
Allocation de ressources	<p>Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire</p> <p>Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat</p> <p>Contrôle et approbation des documents budgétaires</p> <p>Affectation des résultats constatés au compte administratif</p>
Décisions individuelles	
Personnels de direction des	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à

établissements publics	l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

Annexe 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département d'Eure-et-Loir	Centre hospitalier Louis Pasteur à Chartres Centre hospitalier Victor Jouselin à Dreux Centre hospitalier à Châteaudun Centre hospitalier à Nogent le Rotrou Centre hospitalier spécialisé Henry Ey à Bonneval
----------------------------	--

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2021-03-08-003

2021-DG-DS37-0001-RAA portant délégation de signature
au DD37

DECISION

portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé d'Indre-et-Loire

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé;

VU l'arrêté ministériel n° 04719704 en date 14 juin 2012 portant mutation de madame Myriam SALLY-SCANZI à la direction départementale d'Indre-et-Loire à compter du 1^{er} juillet 2012.

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

VU la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

VU l'arrêté du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 24 septembre 2020 portant changement de corps sur liste d'aptitude de Monsieur Jacques HÉRISSE à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à la direction départementale d'Indre-et-Loire à compter du 1^{er} septembre 2020.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Madame Myriam SALLY-SCANZI, en tant que Directrice Départementale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire pour le département de l'Indre-et-Loire à l'effet de signer les actes et décisions relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisées dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam SALLY-SCANZI, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1^{er} sera exercée par Madame Aurélie OLIVIER, adjointe, responsable du département parcours : prévention, offre de soins, médico-social.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam SALLY-SCANZI et de Madame Aurélie OLIVIER, la délégation de signature sera exercée par Madame Anne PILLEBOUT, adjointe, responsable du département santé environnementale et déterminants de santé.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam SALLY-SCANZI, de Madame Aurélie OLIVIER et de Madame Anne PILLEBOUT, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de la santé publique, de l'organisation de l'offre de soins ambulatoire, hospitalière et médico-sociale, par Madame Anne-Marie DUBOIS, responsable de l'unité offre de soins, Madame Cristina GUILLAUME, référente territoriale personnes âgées, Madame Sabrina LE LUHERNE, référente territoriale personnes handicapées, Madame Emilie MASSE, référente territoriale ambulatoire et Madame Angèle RABILLER, référente territoriale prévention promotion de la santé.
- Pour les domaines de la santé environnementale, Madame Carinne LEDUC, référente eaux de loisirs, environnement extérieur, espace clos et Monsieur Jacques HÉRISSE, référent eaux potables, habitat.

ARTICLE 5 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de l'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le 8 mars 2021
Le directeur général de l'Agence régionale
de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Laurent HABERT

Décision n° 2021-DG-DS37-0001 enregistrée le 11 mars 2021

Annexe 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Courriers relatifs au secrétariat du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Information sans délai du préfet de tout évènement sanitaire présentant un risque pour la santé Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements publics de santé	Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge

		<p>Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local</p> <p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p>
Allocation ressources	de	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Courriers d'accompagnement de ces arrêtés aux établissements, documents explicatifs des mesures prises.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires		Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale		<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>
Offre médico-sociale		
Autorisations		<p>Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable</p> <p>Courrier d'autorisation de mise en fonctionnement des établissements social et médico-social (ESMS) suite à avis favorable de la visite de conformité</p>
Allocation ressources	de	<p>Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire</p> <p>Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat</p> <p>Contrôle et approbation des documents budgétaires</p> <p>Affectation des résultats constatés au compte administratif</p>
Décisions individuelles		

Personnels de direction des établissements publics	<p>Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2</p> <p>Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics</p> <p>Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2</p>
Professions de santé	<p>Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux</p> <p>Agrément des sociétés d'exercice libéral</p> <p>Autorisation de remplacement d'un infirmier libéral</p> <p>Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement</p> <p>Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger</p> <p>Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires</p> <p>Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires</p> <p>Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...)</p> <p>Ouverture de l'examen pour l'obtention du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins</p> <p>Transports de corps, gestion des certificats de décès</p> <p>Composition du conseil technique des Instituts de Formation d'Aides-soignants</p> <p>Autorisation d'un infirmier à exercer sur un lieu secondaire</p>
Comité médical des praticiens	<p>Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif</p> <p>Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel</p> <p>Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques</p>

Annexe 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département de l'Indre-et-Loire	Centre hospitalier universitaire à Tours Centre hospitalier intercommunal Amboise à Château-Renault Centre hospitalier du Chinonais à Chinon Centre hospitalier à Loches
---------------------------------	---

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2021-03-08-004

2021-DG-DS45-0001-RAA portant délégation de signature
au DD45

DECISION

portant délégation de signature à la directrice départementale
de l'agence régionale de santé du Loiret

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le code de la défense ;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

VU la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

VU l'arrêté du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère du travail, de l'emploi et de l'Insertion, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 23 février 2021 portant accueil en détachement de Madame Christelle BRENAS à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à la direction départementale du Loiret à compter du 1^{er} mars 2021.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Madame Catherine FAYET en tant que directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département du Loiret à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de

Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l' annexe 1 .

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine FAYET, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1^{er} sera exercée par Madame Annaïg HELLEU, adjointe, responsable du département Santé environnementale et déterminants de santé.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine FAYET et de Madame Annaïg HELLEU, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Rodolphe LEPROVOST, adjoint, responsable du département parcours : Prévention, Sanitaire, Médico-social.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine FAYET, de Madame Annaïg HELLEU et de Monsieur Rodolphe LEPROVOST la délégation de signature sera exercée par :

- pour les domaines liés à l'offre de soin et médico-sociale :
 - Madame Laurence NEVEU, responsable de l'unité offre de soins,
 - Madame Cécile CHAUVREAU, responsable de l'unité handicap,
 - Madame Aline BARAKE, responsable de l'unité ambulatoire,
 - Madame Chantal LESAGE, responsable de l'unité personnes âgées,
 - Madame Christelle BRENAS, référente territoriale prévention, promotion de la santé.

- pour les domaines liés à la santé publique et environnementale :
 - Monsieur Vincent MICHEL, responsable de l'unité eaux potable et de loisirs,
 - Madame Caroline NICOLAS, responsable de l'unité espace clos et environnement extérieur.

ARTICLE 5 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.

Fait à Orléans, le 8 mars 2021
Le directeur général de l'Agence régionale
de santé Centre-Val de Loire,
Signé : Laurent HABERT

Décision n° 2021-DG-DS45-0001 enregistrée le 11 mars 2021

Annexe 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire

Domaines / Missions	Actes et décisions
Domaines transversaux	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Courriers relatifs au secrétariat du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
Veille et sécurité sanitaires	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Information sans délai du préfet de tout évènement sanitaire présentant un risque pour la santé Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
Prévention et promotion de la santé	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
Offre de soins et gestion du risque	
Fonctionnement des établissements publics de santé	Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local

	<p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p>
Allocation de ressources	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Courriers d'accompagnement de ces arrêtés aux établissements, documents explicatifs des mesures prises.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>
Offre médico-sociale	
Autorisations	<p>Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable</p> <p>Courrier d'autorisation de mise en fonctionnement des établissements social et médico-social (ESMS) suite à avis favorable de la visite de conformité</p>
Allocation de ressources	<p>Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire</p> <p>Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat</p> <p>Contrôle et approbation des documents budgétaires</p> <p>Affectation des résultats constatés au compte administratif</p>
Décisions individuelles	
Personnels de direction des	Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à

établissements publics	<p>l'annexe 2</p> <p>Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics</p> <p>Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2</p>
Professions de santé	<p>Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux</p> <p>Agrément des sociétés d'exercice libéral</p> <p>Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement</p> <p>Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger</p> <p>Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires</p> <p>Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires</p> <p>Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...)</p> <p>Gestion des certificats de décès</p>
Comité médical des praticiens	<p>Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif</p> <p>Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel</p> <p>Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques</p>

Annexe 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1

Département du Loiret	Centre hospitalier régional à Orléans Centre hospitalier de l'agglomération montargoise à Amilly Centre hospitalier à Gien Centre hospitalier à Pithiviers Centre hospitalier spécialisé Georges Daumezon à Fleury les Aubrais
-----------------------	--

ARS du Centre-Val de Loire - Offre médico-sociale

R24-2020-11-18-007

ARRETE Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmières à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Indre pour la période 2017-2023

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE L'INDRE
AGENCE REGIONALE DE SANTE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRETE

Portant révision de la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et des services de soins infirmières à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Indre pour la période 2017-2023

Le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général de l'Agence régionale de santé,

VU le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1 ;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2015-1176 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT en qualité de Directeur Général de l'ARS Centre-Val de Loire ;

VU la décision du 17 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Marie DETOUR, Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;

VU la délibération n° CD_2016 0208_001 relative à l'élection du Président du Conseil départemental ;

VU l'arrêté n° 2016-D-3159 du 9 décembre 2016 portant délégation à Monsieur Michel BLONDEAU, Vice-président du Conseil départemental ;

VU l'arrêté conjoint 2019-DMS-PA-36-0046 du 21 mai 2019 et 2019-D-2336 du 12 juin 2019 du Président du Conseil départemental de l'Indre et du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire portant révision de la programmation de signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements et services médico-sociaux pour les personnes âgées et des services de soins infirmiers à domicile autorisés pour les personnes âgées et les personnes handicapées du département de l'Indre pour la période 2017-2022 ;

ARRETENT

ARTICLE 1^{er} : La programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et pour les services de soins infirmiers à domicile autorisés pour personnes âgées et personnes handicapées du département de l'Indre est modifié, conformément à l'annexe du présent arrêté pour la période de 2017 à 2023.

ARTICLE 2 : La programmation pourra être mise à jour chaque année.

ARTICLE 3 : Dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Indre, et de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux qui doit être transmis au Tribunal administratif de Limoges, 1 cours Vergniaud, 87000 LIMOGES ou via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

ARTICLE 4 : Le Directeur général des Services du Département, le Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, le Délégué Départemental de l'Indre, le Directeur de la Prévention et du Développement social, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs du département de l'Indre, au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 18 novembre 2020

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,
Signé : Laurent HABERT

Le Président
du Conseil Départemental de l'Indre,
Signé : Serge DESCOUT

Numéro FINESS EJ	Nom du gestionnaire	Département	Numéro FINESS ET	Nom de l'ESMS (en italique, surligné en couleur, les sites secondaires)	Commune	Date d'effet au 01/01/N							
						CPOM 2017	CPOM 2018	CPOM 2019	CPOM 2020	CPOM 2021	CPOM 2022	CPOM 2023	
360000004	ASIAD ST PLANTAIRE	36	360007132	SSIAD ASIAD ST PLANTAIRE	ST PLANTAIRE		X						CPOM 2
360000046	CH LA TOUR BLANCHE ISSOUDUN	36	360006001	SSIAD CH ISSOUDUN	ISSOUDUN						X		
360000046	CH LA TOUR BLANCHE ISSOUDUN	36	360004584	EHPAD REFLETS D ARGENT ARCADES	ISSOUDUN						X		
360000046	CH LA TOUR BLANCHE ISSOUDUN	36	360003305	EHPAD BEL AIR DU CH ISSOUDUN	ISSOUDUN								
360000053	CH DE CHATEAUROUX LE BLANC	36	360006043	SSIAD CH LE BLANC	LE BLANC			X					
360000053	CH DE CHATEAUROUX LE BLANC	36	360004600	EHPAD ST LAZARE	LE BLANC								
360000053	CH DE CHATEAUROUX LE BLANC	36	360003271	EHPAD LA CUBISSOLE	LE BLANC			X					
360000053	CH DE CHATEAUROUX LE BLANC	36	360007421	EHPAD LE VAL D ANGLIN	CONCREMIERS								
360000061	CH DE LA CHATRE	36	360005771	SSIAD CH LA CHATRE	LA CHATRE				X				
360000061	CH DE LA CHATRE	36	360007025	EHPAD DU CH LA CHATRE	LA CHATRE								
360000061	CH DE LA CHATRE	36	360004741	EHPAD D AIGURANDE DU CH LA CHATRE	AIGURANDE					X			
360000061	CH DE LA CHATRE	36	360003479	EHPAD DE CLUIS	CLUIS								
360000087	CH SAINT CHARLES DE VALENCAY	36	360007231	SSIAD CH VALENCAY	VALENCAY							X	
360000087	CH SAINT CHARLES DE VALENCAY	36	360003354	EHPAD LE NAHON DU CH VALENCAY	VALENCAY							X	
360000087	CH SAINT CHARLES DE VALENCAY	36	N° à créer	EHPAD DU CH VALENCAY	VALENCAY								
360000095	CH SAINT ROCH DE BUZANCAIS	36	360007470	SSIAD CH BUZANCAIS	BUZANCAIS				X				
360000095	CH SAINT ROCH DE BUZANCAIS	36	360004675	EHPAD SAINT ROCH	BUZANCAIS				X				
360000103	CH DE CHATILLON SUR INDRE	36	360004402	SSIAD CH CHATILLON SUR INDRE	CHATILLON SUR INDRE								X
360000103	CH DE CHATILLON SUR INDRE	36	360004634	EHPAD DU CH CHATILLON SUR INDRE	CHATILLON SUR INDRE								X
360000111	CH DE LEVROUX	36	360006670	SSIAD CH LEVROUX	LEVROUX							X	
360000111	CH DE LEVROUX	36	360005110	EHPAD DU CH DE LEVROUX	LEVROUX							X	
360000111	CH DE LEVROUX	36	360008122	EHPAD DU CH LEVROUX SITE SECONDAIRE	LEVROUX							X	
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360007942	EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE DOMICILE	ST MAUR								X
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360006480	EHPAD LES GRANDS CHENES	ST MAUR								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360003362	EHPAD GEORGE SAND	CHATEAUROUX								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360004691	EHPAD PIERRE ANGRAND GIREUGNE	DEOLS								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360004717	EHPAD LES TROIS RIVIERES GIREUGNE	ST MAUR								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360004725	EHPAD FREDERIC CHOPIN GIREUGNE	ETRECHET								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360004733	EHPAD LES EPIS D OR	NEUVY PAILLOUX							X	
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360002448	EHPAD LES RIVES DE TREGONCE	VILLEDIEU SUR INDRE								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360002489	EHPAD ROBERT TAILLEBOURG	CHATEAUROUX								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360002539	EHPAD LOUIS BALSAN	CHATEAUROUX								
360000392	CENTRE DEPTL GERIATRIQUE D INDRE	36	360002588	EHPAD LA PLEIADE	CHATEAUROUX								
360000442	EHPAD RESIDENCE DE LA BRENNNE	36	360002026	EHPAD RESIDENCE DE LA BRENNNE	MEZIERES EN BRENNNE								X
360000459	EHPAD CHATEAU DES COTES	36	360002034	EHPAD CHATEAU DES COTES	ST GAULTIER				X				
360000467	EHPAD LE BOIS ROSIER	36	360001168	SSIAD EHPAD VATAN	VATAN							X	
360000467	EHPAD LE BOIS ROSIER	36	360002042	EHPAD LE BOIS ROSIER	VATAN							X	
360000475	ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE	36	360002075	EHPAD NOTRE DAME DE CONFIANCE	TOURNON ST MARTIN							X	
360000491	ASSOCIATION LE CASTEL	36	360005540	SSIAD LE CASTEL STE SEVERE	STE SEVERE SUR INDRE				X				
360000491	ASSOCIATION LE CASTEL	36	360002141	EHPAD LE CASTEL	STE SEVERE SUR INDRE				X				
360000517	ASSO MAISON DE RETRAITE DE CHABRIS	36	360002174	EHPAD LA ROSERAIE	CHABRIS							X	
360000558	EHPAD RESIDENCE DE L OZANCE	36	360003313	EHPAD RESIDENCE L OZANCE	CLION								X
360000566	ASSO MAISON HOSPIT ST JOSEPH	36	360003321	EHPAD SAINT JOSEPH	ECUEILLE			X					
360000574	ETABLISSEMENT PUBLIC MEDICO SOCIAL	36	360003339	EHPAD LE CLOS DU VERGER	ARGENTON SUR CREUSE							X	
360000657	ASMAD	36	360004394	SSIAD ASMAD CHATEAUROUX	CHATEAUROUX			X					
360000731	ASSIS ST BENOIT DU SAULT	36	360005797	SSIAD ASSIS ST BENOIT DU SAULT	ST BENOIT DU SAULT							X	
360000749	ADSPA	36	360005805	SSIAD ADSPA ARGENTON SUR CREUSE	ARGENTON SUR CREUSE		X						CPOM 2
360000806	EPD BLANCHE DE FONTARCE	36	360006175	EHPAD RESIDENCE LA VAQUINE	CHAILLAC								X
360000822	ASS MAINTIEN DOM MIEUX VIVRE	36	360006928	SSIAD MIEUX VIVRE ST GAULTIER	ST GAULTIER							X	
360004006	ASS BIEN VIVRE CHEZ SOI	36	360004014	SSIAD BIEN VIVRE CHEZ SOI TOURNON	TOURNON ST MARTIN		X						CPOM 2
360004576	ASSOCIATION LES AMIS DE BETHANIE	36	360003370	EHPAD BETHANIE	PELLEVOISIN			X					
360005243	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	36	360003461	RESIDENCE ISABELLE	CHATEAUROUX							X	
360005243	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	36	360007009	EHPAD SAINT JEAN	CHATEAUROUX							X	
360005722	ASS ENTR AIDE ANC COMB VICTIMES GUERRE	36	360006381	EHPAD LA ROCHE BELLUSSON	MERIGNY								X
370100935	MUTUALITE FRANCAISE CENTRE VAL D LOIRE	36	360002158	EHPAD LA CHARMEE	CHATEAUROUX				X				
750056335	SAS MEDICA FRANCE	36	360006126	EHPAD KORIAN HAMEAU D EGUZON	EGUZON CHANTOME		X						CPOM 2
750057291	CHEMINS D'ESPERANCE	36	360004451	EHPAD LA CHAUME	ISSOUDUN			X					
750057291	CHEMINS D'ESPERANCE	36	360003335	EHPAD NOTRE DAME DU SACRE COEUR	ISSOUDUN								
920030152	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	36	360006217	EHPAD RIVE ARDENTE	CHASSENEUIL							X	
360008775	SAS JDA BADECON LE PIN	36	360005904	EHPAD LES JARDINS D AUTOMNE	BADECON LE PIN				X				
						0	4	6	8	1	18	10	